

## DU MONDIAL AU LOCAL : CONTRAINTES ET MARGES DE MANŒUVRE

**2 semaines, soit 48 heures**

*Pour les dates et le coût : voir calendrier de formation*



### Problématique

Les tendances lourdes des mondialisations ne se limitent pas aux seuls domaines économiques, financiers et techniques. Elles incluent aussi des évolutions sociales et culturelles, des formes institutionnelles, des rapports politiques...- Elles approchent le local comme un lieu d'application des décisions stratégiques des différentes catégories d'acteurs institutionnels situées aux niveaux régional, national et international ... Certaines institutions publiques accompagnent ces mouvements par l'implantation d'infrastructures de transports, de santé, administratives... mais aussi par des mesures en faveur de la mise en place de partenariats, de réformes applicables dans les divers domaines du développement ou encore de l'accueil d'entreprises étrangères sur leur territoire (défiscalisation, subventions à l'installation...).

Les stratégies de développement local ne peuvent ignorer, ni échapper à ces tendances lourdes qui confortent, brident ou bloquent leur concrétisation. Comment tirer profit des mouvements de mondialisation pour conforter les dynamiques de développement local ? Comment réduire les limites qu'ils imposent ? Dans ce sens, identifier les contraintes et les marges de manœuvres qui découlent des mondialisations prend tout son sens. 2 : Définir Des Stratégies Et Des Politiques.

### Objectifs

- ◆ Comprendre les mouvements et la complexité des mondialisations
- ◆ Comprendre les articulations et oppositions entre mondialisation et développement
- ◆ Analyser l'impact des mondialisations sur les stratégies de développement local et territorial

### Contenu

- ◆ Mondialisations et globalisation : réalités et perspectives
- ◆ Un monde à la recherche de son avenir – Crise de l'Etat nation, du progrès technique, de la relation espace - temps
- ◆ L'émergence de nouveaux ensembles régionaux
- ◆ Le développement : panne de sens ou panne de modèle ?
- ◆ Les organisations internationales : gendarmes mondiaux ou organisations de développement
- ◆ Mondialisations et recomposition des territoires
- ◆ Gagnants et perdants dans la mondialisation
- ◆ Mondialisations et développement local et territorial : des enjeux contradictoires ?

### Méthode

- ◆ Analyse des concepts
- ◆ Perspectives ouvertes sur l'ensemble des continents
- ◆ Confrontations avec les réalités professionnelles et quotidiennes vécues par les étudiants

Ceci à travers des apports d'informations, des analyses de documents écrits et audiovisuels, des exemples de situations apportés par les étudiants à partir de la situation dans leur pays et de leurs activités professionnelles.

CIEDEL FORMATION  
19, rue d'Enghien 69002 LYON  
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88  
Messagerie : [ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)  
Site web : <http://www.ciedel.org>

### ➔ DOSSIER DE CANDIDATURE

Sur demande ou téléchargeable sur [www.ciedel.org/admission.htm](http://www.ciedel.org/admission.htm)

### ➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Une formation de type Bac + 3 ou équivalent (valorisation des acquis) et cinq années d'expérience en développement local

et

Examen par le comité pédagogique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

### ➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

#### **Pour les personnes résidant en France :**

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

#### **Pour les ressortissants de pays étrangers :**

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'appui aux Actions et Formations pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02 ; [rafod@rafod.org](mailto:rafod@rafod.org))

### **ATTENTION**

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION  
19, rue d'Enghien 69002 LYON  
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88  
Messagerie : [ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)  
Site web : <http://www.ciedel.org>